



COMMISSION REGIONALE DES ARBITRES

Réunion du jeudi 8 juillet 2021

Visioconférence

Procès-verbal numéro 10

Membres présents : Benoît Louvet - Hassan Charki – Mikael Lesage – Pierre Tavelet – Hervé Grandet – André Lefevre

Excusés : Fredy Fautrel – Benjamin Lepaysant – Gilles Bellissent – Dominique De La Cotte

OUVERTURE DE LA SEANCE

A 18 heures 30', Benoît Louvet président de la CRA accueille et remercie l'ensemble des membres du bureau de la CRA présents à la réunion effectuée en visioconférence.

Benoît Louvet informe le bureau de la CRA que Benjamin Lepaysant souhaite prendre du recul avec la commission régionale de l'arbitrage pour des raisons personnelles.

Benoît Louvet, président de la CRA s'exprime sur les points abordés et l'ordre du jour de cette réunion.

POINTS ABORDES

Ordre du jour :

1 Pour rappel la CRA souhaite porter à la connaissance du comité de direction de la LFN et valider la modification du Règlement Intérieur de la CRA, et les décisions suivantes :

2 Candidats arbitres de ligue saison 2020-2021.

3 Validation du calendrier concernant les tests physiques et les stages programmés.

4 Validation des différentes demandes adressées par courriers ou mails par les officiels (arrêt – demande année sabbatique - changement de ligue – nouvel arrivant de ligues extérieures).

1 - Modification du règlement intérieur CRA :

Article 2 :

- Nomination des Commissions Régionales et Départementales de l'Arbitrage et leurs Présidents pour la durée de la mandature, soit 4 ans.

- à un souci de simplification en alignant, au sein de la Ligue et de ses Districts, les conditions de nomination des C.R.A. & C.D.A. sur celles de toutes les autres commissions,

- à l'intérêt de disposer à la tête desdites Commissions de Présidents proposés à l'initiative des Comités de Direction concernés,

- au nécessaire besoin des disposer rapidement, en début de mandature, de Commissions de l'Arbitrage aptes à se réunir et fonctionner dans les plus brefs délais.

Article 3 : le bureau de la CRA est composé d'un président de CDA.

2 - Arbitres candidats ligue 2020-2021 :

La CRA informe que, à titre exceptionnel, tous les candidats ligue, R3 et AAR3, au cours de la saison écoulée seront nommés arbitres de la LFN à partir du 01 juillet 2021.

La CRA précise que la décision idoine est applicable également aux candidats JAL sur les mêmes critères.

La CRA propose au Comité de Direction de nommer les candidats (L3, AA et JAL) arbitres de Ligue au 1^{er} juillet 2021.

A charge pour eux de satisfaire aux examens théoriques et tests physiques.

3 - La CRA a validée l'ensemble des tableaux concernant les tests physiques ainsi que les stages régionaux.

Calendrier Tests Physiques

Lundi 12 juillet 18h : Avranches 50

Lundi 19 juillet 18h : Bretteville sur Odon 14

Mardi 20 juillet 18h : Argentan 61

Lundi 9 août 18h : Le Neubourg 27

Mardi 17 août 18h : Quevilly 76

Jeudi 19 août 18h : Yvetot 76

Mardi 31 août 18h : Lisieux 14

Calendrier des stages de début de saison

Samedi 4 septembre : mixte R1 / AAR1 / R2 / AAR2 (Quevilly 76)

Dimanche 5 septembre : mixte R1 / AAR1 / R2 / AAR2 (Caen District 14)

Samedi 11 septembre : JAL (Vire 14 à confirmer)

Samedi 11 septembre : JAL (lieu à confirmer 76)

Vendredi 17 le soir, Samedi 18 et Dimanche 19 septembre : Elite régional / AAER (Lisieux pôle espoirs à confirmer)

Samedi 9 octobre : R3 / AAR3 (Grand-Couronne 76 à confirmer)

Samedi 23 octobre : R3 / AAR3 (Caen District 14) (possibilité Houlgate en attente réponse)

Samedi 30 octobre : Candidats JAL et candidats R3 – AAR3 (pôle espoirs Lisieux à confirmer)

Vendredi 26 le soir, Samedi 27 et Dimanche 28 novembre : stage féminines (Lisieux pôle espoirs réservation à voir)

Vendredi 3 – 10 septembre : stage observateurs LFN (Caen District 14 à confirmer)

Rattrapage : possibilité sur week-end, dates seront communiquées ultérieurement

CORRESPONDANCES

4 - Des arbitres :

Arnaud Bisson ER demande année sabbatique

Deneuve Gaétan F4 arrivée LFN en provenance ligue Méditerranée

Yasin Jabri R3 départ LFN direction ligue Ile de France

James Quemper demande année sabbatique

Fabien Durecu R3 renouvelle en 2021-2022 suite appel tph

Sinem Atalay JAL féminine arrivée LFN en provenance ligue Ile de France

Mail du Club USI BESSIN NORD

Philippe Lepleux D3 demande à arbitrer à la touche en ligue – la CRA ne donne pas son accord l'arbitre doit passer par la CDA 14

Wilfried Gohe R2 souhaite arrêter

Paul Hergault ER quitte LFN direction ligue Nouvelle Aquitaine

Valentin Guillerm candidat JAL arrivée LFN en provenance de la ligue Occitanie

Paul Lemasson demande année sabbatique

Quentin Legrout candidat R3 demande si examen théorique aura bien lieu en raison pandémie

Jérémy Letestu R3 repart après appel tph et avec motivation pour accéder R2

Quentin Delhomme R3 souhaite devenir arbitre assistant à la reprise

Marc Chauvin souhaite être candidat ligue. L'arbitre doit être présenter par sa CDA

Lilian Leroux R1 informe la CRA que la saison 2021-2022 sera sa dernière saison en tant qu'arbitre

Antoine Senault R2 souhaite devenir AAR1 à la reprise

Selim Benhamed demande une année sabbatique pour raisons professionnelles

Dorian Bovolenta JAF arrivée LFN en provenance ligue Auvergne Rhône-Alpes

Camille Chevalier R1(promu ER) arrivée LFN en provenance ligue Bourgogne Franche-Comté

Loïc Motreff AAER demande année sabbatique

Jean Pierre Bekai arrête l'arbitrage (blessure)

Frédéric Saillard (R3) et Mohammadi Abdou (R3) demandent une année sabbatique

Dario Avogadro R1 informe la CRA que la saison 2021-2022 sera sa dernière saison en tant qu'arbitre

Le bureau de la CRA donne son accord de principe pour l'ensemble des demandes formulées pour l'obtention d'une année sabbatique.

A charge également aux officiels de prévenir leur club d'appartenance que cette disposition ne permet pas au club d'être couvert par le statut de l'arbitrage pour la saison prochaine. (Voir le rappel fait dans le PV).

La CRA remercie les arbitres qui vont arrêter et elle renouvelle ses remerciements pour les services rendus à l'arbitrage régional.

La CRA souhaite remercier les arbitres qui vont poursuivre leurs fonctions dans des ligues extérieures en leur souhaitant bonne continuation et bon vent.

En ce qui concerne les arbitres arrivant de ligues extérieures ils seront observés rapidement afin de les affecter dans leur catégorie au cours de la saison.

Courriers, mails autres demandes :

Thomas Carouge (étudiant à Caen pour les 2 prochaines saisons) en provenance ligue Hauts de France demande pour être observateur au sein la LFN

Olivier Louison envoi dossier médical candidature F4

Loïc Delisle et Richard Hue mails adressés à la CRA suite difficulté avec leur compte FFF pour indemnisation de fonctionnement

INFORMATION DE LA CRA – MAILS TRANSMIS AUX ARBITRES

MAILS OU CORRESPONDANCES AUX ARBITRES INTERESSES AVEC INFORMATIONS OU DEMANDES CRA

RAPPEL IMPORTANT A TOUS LES ARBITRES

L'article 26 du Statut Régional de l'Arbitrage prescrit de procéder au renouvellement des licences arbitre **avant la date impérative du 31 août**.

L'observation de cette échéance est obligatoire et ne souffre aucune dérogation. Passé cette date, les dossiers correspondants seront classés administrativement hors délai et l'arbitre concerné ne pourra couvrir son club au titre de la saison en cours.

CONSEQUENCE D'UNE ANNEE SABBATIQUE ACCORDEE A UN ARBITRE

Un arbitre peut se voir octroyer une année sabbatique, après accord de la C.R.A. ou de la C.D.A., en souscrivant, ou non, une licence arbitre auprès de son club.

A l'issue de cette année sabbatique, il doit :

- soit souscrire sa licence arbitre auprès de son club, **avant le 31 août**,
- soit souscrire une licence arbitre auprès d'un autre club, **avant le 31 janvier**,
- soit demander à changer de statut (indépendant), **avant le 31 août**.

Il appert qu'un arbitre en position d'année sabbatique, en l'espèce pour la saison 2021-2022 ne couvre plus son club d'appartenance au regard du statut de l'arbitrage.

Dans les trois cas, l'arbitre est réintégré au niveau d'arbitrage atteint au moment de sa prise d'année sabbatique.

En revanche, au-delà de ces échéances, l'arbitre ne peut plus prétendre obtenir sa licence et doit repasser l'examen d'arbitre stagiaire.

Questions diverses – Tour de table :

Aucune autre question n'étant abordée, le président Benoît Louvet remercie les membres du bureau de la CRA d'avoir répondu présents et il lève la séance à 20 heures.

**Le Président de la CRA,
Benoît Louvet**

**Le secrétaire,
Hervé Grandet**

